



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Bulletin d'actualisation

CARPOCAPSE



Possibilités d'accouplements toujours très fortes à l'exception de certains secteurs
Éclosions importantes à venir

Carpocapse



Accouplements et pontes

Etat des lieux en parcelles,

Les conditions climatiques ont été favorables aux accouplements en tous lieux depuis le 15 août, excepté pour les secteurs de la Thiérache, du St-Quentinois, du Laonnois et de l'Omois. Sur ces secteurs, les températures enregistrées depuis un ou deux jours ont été trop basses pour être favorables aux accouplements des carpocapses.

Analyses de risques,

La situation est à hauts risques particulièrement sur les secteurs du Hainaut et du Senlisien où les niveaux de captures ont été relativement importants sur la période (voir BSV N°30). Sur les autres secteurs la situation est plus calme du fait des captures moins nombreuses.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion. Rationnez désormais votre stratégie en situation en seconde génération sur l'ensemble des secteurs.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	17/08/2023	18/08/2023	19/08/2023	20/08/2023	21/08/2023	22/08/2023	23/08/2023	24/08/2023	25/08/2023	26/08/2023	27/08/2023	28/08/2023	29/08/2023	30/08/2023
Flandre Maritime (59)	Blue													
Flandre Intérieure (59-62)	Blue													
Lille Sud (59)	Blue													
Montreuillois (62)	Blue	Green												
La Bassée (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Green	Blue						
Hainaut (59)	Blue													
Abbevillois (80-62)	Blue													
Arrageois (62)	Blue													
Cambrésis (59)	Blue													
Avesnois (59)	Blue	Green												
Amiénois (80)	Blue													
Thiérache (59-02)	Blue	Green	White	White										
Picardie Verte (80-60)	Blue													
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue								
St Quentinnois (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	White							
Laonnois (02)	Blue	White												
Montdidérien (80-60)	Blue	Green	Green	Green	Green	Green	Blue	Blue	DNA					
Soissonnois (60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue								
Senlisien (60)	Blue													
Omois (02)	Blue	Green	White											

Le tableau ci-dessus vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).

☑ période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

DNA : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse



Incubation et éclosion des pontes

Etat des lieux en parcelles,

Les températures relativement douces des jours précédents ont permis une accélération des incubations en cours. De ce fait, les éclosions prévues ont parfois été plus précoces d'un jour dans les secteurs le plus chauds. Les températures actuelles sont encore fraîches ce qui ne favorise pas une incubation rapide des pontes.

L'augmentation des températures prévue à compter du premier septembre par Météo France ne semble pas aussi conséquente qu'annoncée initialement. Néanmoins, celle-ci pourrait accélérer les incubations en cours (troisième semaine d'août : période à fort taux de captures localement (voir BSV N°30). Selon les derniers calculs (voir tableaux ci-dessous), les éclosions actuelles sont issues des accouplements de la mi-août.

	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 13-août	au 14-août		28-août	Amiénois (80)	du 13-août	au 14-août		27-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		7-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.
Flandre Intérieure (59-62)	du 13-août	au 14-août		27-août	Thiérache (59-02)	du 13-août	au 14-août		26-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		07-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.
Lille Sud (59)	du 13-août	au 14-août		26-août	Picardie Verte (80-60)	du 13-août	au 14-août		26-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		6-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.
Montreuillois (62)	du 13-août	au 14-août		29-août	Neslois (80-60-02)	du 13-août	au 14-août		29-août
	du 20-août	au 21-août		7-sept.		du 20-août	au 21-août		06-sept.
	du 27-août	au 28-août		12-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.
La Bassée (59)	du 13-août	au 14-août		27-août	St Quentinnois (02)	du 13-août	au 14-août		25-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		7-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.
Hainaut (59)	du 13-août	au 14-août		26-août	Laonnois (02)	du 13-août	au 14-août		25-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		06-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.
Abbevillois (80-62)	du 13-août	au 14-août		28-août	Montdidérien (80-60)	du 13-août	au 14-août		26-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		6-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		DNA
Arrageois (62)	du 13-août	au 14-août		27-août	Soissonnais (60-02)	du 13-août	au 14-août		25-août
	du 20-août	au 21-août		7-sept.		du 20-août	au 21-août		6-sept.
	du 27-août	au 28-août		12-sept.		du 27-août	au 28-août		12-sept.
Cambrésis (59)	du 13-août	au 14-août		26-août	Senlisien (60)	du 13-août	au 14-août		24-août
	du 20-août	au 21-août		6-sept.		du 20-août	au 21-août		06-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		12-sept.
Avesnois (59)	du 13-août	au 14-août		26-août	Omois (02)	du 13-août	au 14-août		24-août
	du 20-août	au 21-août		7-sept.		du 20-août	au 21-août		6-sept.
	du 27-août	au 28-août		11-sept.		du 27-août	au 28-août		11-sept.

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions
 AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
 Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteur : Lauryne POULAIN - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France
 Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
 Mise en page et diffusion : Lauryne POULAIN - FREDON Hauts-de-France
 Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)